



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Quarante-neuvième session

9-18 février 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi du Sommet mondial pour le développement
social et de la vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale : thème prioritaire :
élimination de la pauvreté**

Déclaration présentée par Citizens United for Rehabilitation of Errants

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.5/2011/1.



Déclaration

1. Les traumatismes dont souffre le monde ressortent clairement de l'exode des zones rurales vers les villes, et de l'accroissement consécutif du nombre de camps de détention d'immigrants, de taudis urbains et de prisons. L'effet combiné des guerres, des crises économiques et de la corruption relègue des millions de personnes aux niveaux les plus bas de l'insécurité physique, mentale et psychologique.

2. Qui sont ces personnes ainsi détenues et emprisonnées, et quels sont leurs besoins? Ce sont pour la plupart des personnes vivant dans la pauvreté, souvent peu instruites et n'ayant guère de formation professionnelle, ce qui rend leur survie économique difficile. Beaucoup d'entre eux, à la suite de leurs conditions de vie précaires, souffrent également de toxicomanie ou d'alcoolisme. L'instabilité peut également aboutir au dysfonctionnement des familles, à la négligence et/ou la violence, la maladie mentale, la dépression, et des maladies qui causent un handicap social, comme le sida. Les concentrations des personnes ainsi handicapées socialement sont élevées dans certains camps de détention, plus élevées encore dans bon nombre de taudis et de ghettos, et les plus élevées dans la plupart des prisons. En outre, les prisons et les taudis sont des sources de troubles, de la violence et de la criminalité, et s'alimentent mutuellement à cet égard. On estime le nombre de personnes détenues dans ces centres à 9,8 millions de personnes dans le monde entier, à plusieurs centaines de millions dans les taudis, et de à nombreux millions additionnels dans les camps de détention.

3. La santé et la sécurité sociales dans le monde peuvent être renforcées sensiblement par le développement social et la réinsertion sociale de millions de personnes exclues, abandonnées et frappées d'ostracisme dans les camps d'immigrants, les taudis et les prisons du monde entier, permettant leur réadaptation et leur réinsertion réussies, au lieu de faire de ces lieux de détention des lieux de dégénérescence sociale.

4. Un domaine important qui doit retenir l'attention est l'amélioration de l'agriculture à petite échelle. La migration à partir des zones rurales a rempli les camps d'immigrants et les taudis des grandes villes, contribuant ainsi à l'augmentation du nombre de prisons. Pourtant, bien des pays sont tributaires de la production des petites exploitations. Cette production est souvent peu efficace, mais peut être accrue sensiblement par de modestes activités de formation aux bonnes pratiques agricoles et le soutien apporté par les agro-industries. Les centres d'apprentissage agricole peuvent fournir des services de consultations et permettre à des stagiaires d'apprendre par la pratique. Les sujets enseignés peuvent porter, entre autres, sur les semences de qualité, les engrais, la moisson, l'adduction d'eau et l'utilisation de l'eau et les pratiques agro-industrielles comme l'entreposage, la distribution et la commercialisation des produits. La crise dans nos centres de détention, taudis et prisons peut donc être atténuée en ouvrant aux migrants la voie vers un emploi productif et la dignité.

5. Les centres d'apprentissage agricole peuvent jouer un rôle important dans les prisons où les détenus peuvent apprendre à se réinsérer dans la société. Les produits provenant de ces centres de formation peuvent aider les démunis et réduire le coût des prisons et des centres d'aide alimentaire. Des centres d'apprentissage agricole peuvent également être créés à proximité des taudis dans les grandes villes, de manière à attirer non seulement des agriculteurs, mais également les très pauvres

des centres de détention et des taudis, qui retourneraient dans leur environnement agricole s'ils pouvaient s'attendre à un revenu acceptable. Le travail décent qu'offre la production agricole, qui est à la fois profitable et durable, peut jouer un rôle crucial dans la réduction des traumatismes et l'instauration d'une vie décente.

6. Les centres d'apprentissage agricole devraient faire partir d'un plan plus général d'éducation et de formation professionnelle destiné à donner accès un travail décent et une vie décente. De bons salaires devraient être payés pour des services utiles, et les emplois ne devraient pas se limiter au travail dans les champs. Des technologies plus récentes et peu onéreuses comme les DVD et l'information par Internet peuvent suppléer à l'éducation institutionnalisée.

7. La diffusion de la justice réparatrice et de la dignité grâce au développement social et à l'intégration sociale des millions de personnes exclues et frappées d'ostracisme dans les centres de détention, les taudis et les prisons du monde peut permettre d'atténuer la crise alimentaire et contribuer à une meilleure santé sociale et une productivité nationale accrue. Elle peut réduire les troubles et la criminalité, et réduire les dépenses totales afférentes à la police, les organes judiciaires, les centres de détention, les prisons et la protection sociale.

Note : Company of the Daughters of Charity of St. Vincent de Paul, organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, souscrit à la présente déclaration.